

ÉGYPTE

CHAPITRE PREMIER

GÉNÉRALITÉS.

Section I.—Géographie.

§ 1^{er}.—*Vue générale. Situation. Limites. Étendue. Divisions.*—L'Égypte, c'est la vallée étroite et sinueuse où coule le Nil, depuis les cataractes d'Assouân jusqu'à la mer. Très-resserrée dans sa partie supérieure (5 kil.), un peu plus spacieuse dans ses parties moyennes (de 20 à 25 kil.), la vallée du Nil ne se développe en une large plaine qu'à son extrémité inférieure, là où le fleuve, se partageant en deux bras principaux, forme ce que, d'après sa ressemblance avec une lettre grecque, on a nommé le Delta. Assouân ou Syène est par 24° 5' 23" de latitude; la côte du Delta s'étend en moyenne sous le 31° degré 1/2. L'intervalle est de 187 lieues de 25 au degré, ou de 831 kilomètres, distance astronomique; mais en suivant les contours du fleuve, il y a 318 lieues (1415 kil.). La vallée du Nil est partout entourée de déserts: à l'E., jusqu'à la mer Rouge, ce sont des solitudes pierreuses et accidentées, que l'on regarde comme appartenant elles-mêmes à l'Égypte; au N.-E., les plaines nues de l'isthme de Suez; à l'O., le désert sablonneux du Sahara. Les points du Nil les plus rapprochés de la mer Rouge en sont à 30 lieues (125 kil.); les plus éloignés, à 50 lieues ou 210 kilomètres. La longueur du Delta, depuis la bifurcation du fleuve jusqu'à la côte, est de 42 lieues en ligne droite, et de 60 en suivant le Nil; la plus grande largeur de sa base, en la prenant depuis Alexandrie jusqu'à Péluse, est de 60 lieues. On peut évaluer à 3500 lieues carrées la surface entière de l'Égypte, dont 1000 pour la vallée du Nil d'Assouân au Caire, et 2500 pour le Delta; mais la moitié à peine est aujourd'hui couverte par les inondations. Comme point de comparaison, nous rappellerons que la superficie de la France est de 27 000 lieues carrées. L'Égypte en est donc la huitième partie environ.

La division en *haute* et *basse Égypte* est tellement indiquée par la nature même, qu'elle a dû se présenter dès l'origine à la pensée des habitants. On la trouve en usage dans les inscriptions des plus anciens monuments de l'époque pharaonique. Il est moins aisé de dire où en était la séparation précise, car sûrement la désignation de *basse Égypte* ne s'appliquait pas seulement au Delta, mais aussi à une fraction quelconque de la vallée. Plus tard, le nombre des divisions

est porté à trois ; on a la *basse*, la *moyenne* et la *haute Égypte* ou *Thébaïde*. Cette triple division est celle qu'on trouve dans les auteurs grecs et latins de la période romaine, indépendamment de la subdivision en districts (appelés *només* par les Grecs), qui remonte aussi aux plus anciens temps. Le même système de divisions existe encore aujourd'hui. L'Égypte est partagée en trois régions : *Masr el-Bahri* (la basse Égypte), *ed-Doustani* ou Égypte moyenne, et *es-Saïd* ou haute Égypte ; chacune de ces trois régions est subdivisée en provinces qui répondent aux anciens només.

§ 2.—**Le Nil.**—Le Nil, avons-nous dit, là où il quitte la Nubie pour entrer en Égypte en franchissant les rochers d'Assouân, coule dans une vallée très-étroite depuis Assouân jusqu'à Esnèh, ce qui est une longueur de 40 lieues ; la double chaîne qui l'enserme à dr. et à g. ne présente qu'un intervalle d'une lieue à une lieue et demie. Dans ce premier parcours, les deux chaînes sont de nature granitique ; au delà, en descendant jusqu'au Caire, elles sont calcaires ou de grès tertiaire. Après Esnèh, la vallée s'élargit sensiblement, mais sans guère dépasser 2 lieues jusqu'à Kénèh et un peu au delà. Une remarque générale, pour ces premières parties de la vallée comme pour les suivantes jusqu'au commencement du Delta, c'est que la chaîne qui borde le Nil à dr. ou à l'E. (la chaîne *arabique*, comme on la nomme), serre le fleuve de beaucoup plus près que celle qui court sur la rive g. ou à l'O. (la chaîne *libyque*). A une dizaine de lieues au-dessus de Kénèh, l'écartement de la chaîne libyque devient beaucoup plus considérable qu'il ne l'a été jusque-là. La vallée prend une largeur de 5 à 6 lieues, qu'elle conserve sans grandes variations jusqu'aux approches du Caire. Cette largeur est presque tout entière sur la gauche du Nil, comme nous venons de le dire. Une dérivation du fleuve, qui commence à Farchoût, à une douzaine de lieues au-dessous de Kénèh, y coule parallèlement au cours principal, et, alimentée par d'autres dérivations successives, se continue ainsi, sur une longueur de plus de 90 lieues, jusque dans le Fayoum. Cette province n'est elle-même qu'une plus large expansion de la vallée du Nil, renfermant un lac d'une douzaine de lieues de longueur (le *Birket el-Kéroun*), le seul que possède l'Égypte (sauf les lagunes qui bordent la côte). Ce lac a été longtemps confondu avec le Mœris, qui en était tout à fait distinct, et dont les traces ont été reconnues de nos jours par M. Linnant (V. R. 166). Du Fayoum part une vallée appelée la vallée du fleuve sans eau, *Bahr-bêlâ-Mâ*, qui va déboucher à la côte à une quinzaine de lieues à l'O. d'Alexandrie, et qui semble avoir servi d'écoulement au Nil à une époque antérieure à tous les souvenirs historiques. C'est un trait extrêmement remarquable de la conformation physique de cette région.

La tête du Delta était autrefois plus au S. qu'aujourd'hui. Le palais de Choubra, à 5 quarts d'heure au N. du Caire, en marque à peu près l'emplacement. C'était non loin de là, un peu plus bas, que la branche Pélusique, la plus orientale de l'ancien Delta, se détachait du corps du fleuve et tournait au N.-N.-E. vers Bubaste. Maintenant le Delta commence à la jonction des branches de Rosette et de Damiette, à

4 lieues au-dessous du Caire. Ces deux branches sont actuellement les seules qui soient comptées dans le Delta ; leur écartement à la côte est de 33 lieues. Les anciens en énuméraient sept principales. C'étaient, en partant de l'O., la branche *Canopique*, qui débouchait à Canope, un peu à l'E. d'Alexandrie ; la *Bolbitique*, qui est la branche actuelle de Rosette ; la *Sébennytique*, dont on reconnaît encore les traces dans le lac de Burlos ; la *Phatnitique*, qui est la branche de Damiette ; et enfin la *Mendésienne*, la *Tanitique* ou *Saitique*, et la *Pélusique*, trois branches dont les faibles vestiges vont se perdre dans le lac Menzalèh. Toutes ces branches prenaient leurs noms des villes principales où elles passaient. La négligence des temps postérieurs ayant laissé se détruire les canaux et les digues, les eaux du fleuve ont abandonné une partie de ces anciennes bouches, et n'ont plus alimenté que les branches de Damiette et de Rosette, qui, du reste, même dans les anciens temps, semblent avoir été les deux plus considérables. Les grandes lagunes qui bordent la côte, depuis Alexandrie jusqu'à Péluse, existaient aussi dans les temps anciens, mais avec moins d'extension qu'elles n'en ont pris depuis que les travaux qui les resserraient ont été négligés. La plus grande de ces lagunes, le lac *Menzalèh*, s'étend sur une longueur de 15 lieues entre Damiette et Péluse.

La largeur du Nil s'évalue à 1200 mètres dans la haute et dans la moyenne Égypte ; elle est moitié moindre dans le Delta. Depuis Syène jusqu'à la mer, il coule paisiblement à travers une plaine unie, recouverte de ses alluvions et légèrement inclinée vers le N. D'après une suite d'observations très-attentives, la pente du fleuve est en moyenne, entre Assouân et le Caire, de 11 centimètres par kilomètre (17 pouces par lieue), et de 4 centim. au plus par kilom. entre le Caire et la mer. Ces nombres se déduisent des chiffres suivants :

Hauteur d'Assouân au-dessus de la Méditerranée..... 104 mètr.
— de Gizèh, port du Caire, au-dessus de la Méditer. 9 m.

Les berges du fleuve croissent en élévation à mesure qu'on remonte vers le S. Dans les parties inférieures du Delta, elles ne sont guère qu'à 2 mètres au-dessus des basses eaux. A partir du Caire, elles ont 6 à 7 mètr., et leur élévation graduelle arrive à 11 mètr. dans la haute Égypte. Il faut donc que, dans la haute Égypte, le fleuve, au temps des crues, s'élève de 20 à 21 coudées (11 à 12 mètr.), pour que les eaux franchissent les rives, et de 24 coudées au moins (13 mètres), pour qu'on ait une inondation suffisante. Dans l'Égypte moyenne, il faut qu'il marque au mékias du Caire 14 coudées (7 mètres 56), pour qu'il sorte de son lit, et de 16 à 17 coudées (de 8 m. 75 à 9 m. 40), pour donner une bonne inondation. Ces chiffres ne diffèrent pas de ceux qu'indiquait Hérodote il y a 3300 ans. On conçoit que le niveau de l'inondation s'abaisse à mesure que le lit moins resserré ouvre au fleuve une plus large surface, indépendamment de la masse d'eau que les terrains absorbent. Volney avait déjà très-bien expliqué le fait au chapitre III de sa *Relation d'Égypte*, toujours bonne à lire, même après les meilleures du siècle actuel. L'époque où les eaux atteignent la hauteur voulue est une grande fête pour le pays.

Le fleuve croît régulièrement tous les ans vers le 20 juin jusqu'au commencement d'octobre ; il décroît de même d'octobre à janvier. Du commencement de février à la fin de mai, il est rentré dans son lit et à son point le plus bas. Comme en Égypte tout se règle sur ces changements réguliers du niveau du Nil, il suit de là que le pays a trois saisons naturelles.

Un témoin oculaire, M. Lebas, l'ingénieur qui a transporté à Paris et dressé sur la place de la Concorde l'obélisque de Louksor, décrit ainsi l'aspect des crues dans la moyenne Égypte : « L'eau perd d'abord peu à peu sa transparence ; on remarque ensuite de légères oscillations. Quelques jours après (vers le milieu de juin), elle prend une teinte verdâtre et la crue devient sensible. Plus tard, la couleur passe au rouge foncé, la vitesse du courant augmente, et les eaux charrient des masses de mousse. Le mouvement d'ascension a lieu sans trouble, sans agitation, sans produire aucun bouleversement des terres. Avant que les eaux aient atteint leur maximum, on ouvre les canaux de dérivation pour faciliter et étendre l'inondation. Communément tout le terrain de la plaine n'est pas couvert par les eaux ; les parties restées à sec s'humectent par infiltration. »

Le principe de la fécondité du Nil est dû au limon qu'il charrie. Ce limon se dépose partie sur le terrain inondé, partie dans le lit du fleuve ; le reste se précipite dans la mer. Les premiers de ces dépôts, ceux de la vallée qui borde le fleuve, sont visibles et faciles à constater. Le sol qui vient d'être arrosé est couvert d'une couche de terre noire, à laquelle chaque inondation superpose nécessairement une couche nouvelle. C'est un phénomène palpable, que nul ne peut révoquer en doute. Le sol de l'Égypte éprouve donc nécessairement un changement séculaire d'élévation. Et cependant, d'un autre côté, comme nous avons la preuve historique, ainsi qu'on l'a vu tout à l'heure, que depuis Hérodote au moins rien n'est changé dans les conditions extérieures de l'inondation du sol égyptien, il s'ensuit nécessairement que la hauteur des crues restant la même, le lit du fleuve s'exhausse d'une quantité précisément ou à très-peu près égale à l'exhaussement de la vallée. On peut discuter sur le plus ou moins d'épaisseur des dépôts limoneux, et de l'exhaussement qui en résulte ; mais le fait en lui-même est hors de discussion.

On peut d'ailleurs le vérifier par l'observation directe. La base d'un grand nombre de monuments, dans toute la longueur de la vallée du Nil, se trouve aujourd'hui à plusieurs mètres au-dessous du niveau du fleuve. Ainsi les socles qui portent les deux colosses de Memnon, dans la plaine de Kournah (V. R. 175.), ont presque entièrement disparu sous les couches du limon ; ils se trouvent à 5 mètres au-dessous du sol actuel, qui cependant n'a pas cessé d'être annuellement inondé. M. Lebas a constaté que si l'édifice voisin des obélisques de Louksor était déblayé des débris modernes qui l'entourent, il serait couvert aujourd'hui par les eaux jusqu'à une hauteur de 5 mètres. Les ingénieurs français de l'expédition d'Égypte ont évalué à 126 millim. (4 pouces 1/2) l'exhaussement séculaire du sol par les dépôts du limon. Sir Gardner Wilkinson, dans un travail spécial sur cette question,

arrive à un résultat presque semblable. Le fait, néanmoins, varie nécessairement selon les localités, et on ne peut guère en tirer une conséquence certaine, absolue. On conçoit qu'il suffit d'un pli de terrain, d'une légère ondulation du sol, pour que tel édifice, construit sur un endroit un peu plus enfoncé, accuse à sa base une épaisseur de dépôt limoneux plus considérable, tandis qu'une autre construction, sur un point un peu plus élevé, en accusera une en apparence beaucoup moindre. Il n'y a en tout ceci que deux choses parfaitement irrécusables : l'une, c'est l'exhaussement graduel du sol de la vallée du Nil et l'exhaussement à la fois simultané et proportionnel du lit du fleuve ; l'autre, c'est l'extrême lenteur de ce double exhaussement.

Quand on creuse le sol de la vallée du Nil, on trouve invariablement une première couche de terre végétale de 7 à 8 mètres d'épaisseur, et sous cette couche un dépôt de sable de mer d'une profondeur indéterminée, descendant probablement jusqu'au roc. Le limon déposé par le Nil est très-compacte et de couleur brune. Il acquiert une dureté qui permet de l'employer dans les constructions au lieu de la pierre et de la brique. L'analyse chimique y a donné, sur 100 parties, 0,48 d'alumine, 0,18 de carbonate de chaux, 0,9 de carbone, 0,4 de carbonate de magnésie, 0,6 d'oxyde de fer, 0,4 de silice, 0,11 d'eau pure.

L'eau du Nil est légère, agréable au goût ; pendant les crues, elle contient 4 parties de limon sur 1000 parties d'eau. Elle est excellente pour préparer les aliments, comme pour les arts chimiques.

Le Nil, c'est la vie de l'Égypte, ou plutôt c'est l'Égypte même. S'il pouvait jamais arriver que le fleuve se détournât de son lit actuel, ou seulement qu'il cessât de répandre autour de lui le tribut de ses débordements périodiques, la terre égyptienne redeviendrait aussitôt un désert inhabitable. Aussi Napoléon, dans un morceau très-remarquable dicté à Sainte-Hélène sur la géographie de l'Égypte, a-t-il pu dire, avec une grande et forte raison : « Dans aucun pays l'administration n'a autant d'influence sur la prospérité publique. Si l'administration est bonne, les canaux sont bien creusés, bien entretenus, les règlements pour l'irrigation sont exécutés avec justice, l'inondation est plus étendue. Si l'administration est mauvaise, vicieuse ou faible, les canaux sont obstrués de vase, les digues mal entretenues, les règlements de l'irrigation transgressés, les principes du système d'inondation contrariés par la sédition et les intérêts particuliers des individus ou des localités. Le gouvernement n'a aucune influence sur la pluie ou la neige qui tombe dans la Beauce ou dans la Brie ; mais, en Égypte, le gouvernement a une influence immédiate sur l'étendue de l'inondation qui en tient lieu. C'est ce qui fait la différence de l'Égypte administrée sous les Ptolémées, de l'Égypte déjà en décadence sous les Romains et ruinée sous les Turcs. Pour que la récolte soit bonne, il faut que l'inondation ne soit ni trop basse, ni trop haute. »

« Le roi Mœris¹, poursuit Napoléon, dont les souvenirs se reportent

¹ Le véritable nom du prince qu'Hérodote appelle Mœris, est, d'après les monuments, Amœnemha, de la douzième dynastie. Son règne remonte, à plus de 2600 ans avant notre ère. (V. p. 911.)

ici vers Hérodote, le roi Mœris avait remédié à ces grands inconvénients. Le lac qu'il fit construire était un grand réservoir où il faisait écouler le Nil lorsque l'inondation était trop forte. Il ouvrait le lac et venait au secours du Nil dans les années où son inondation était trop faible. Ainsi, tantôt le Nil coulait par le canal Joseph dans le lac Mœris, et tantôt les eaux du lac Mœris coulaient dans le Nil par le même canal. Il ne reste que de légères traces de ce beau et immense système. (V. R. 166). On se servait de ce réservoir pour fournir de l'eau, pendant les basses eaux, aux pays qui en avaient besoin, et dans une proportion calculée. »

La nécessité de régler ainsi, pour les besoins des terres, la distribution des eaux du fleuve au temps des crues, dut faire imaginer de bonne heure des échelles nilométriques propres à indiquer, jour par jour, le point exact de son niveau. L'existence des anciens nilomètres est en effet historiquement attestée; mais le temps les a tous détruits, à l'exception d'une partie de celui d'Éléphantine, près d'Assouân. Le nilomètre actuel de l'île de Roudah, au vieux Caire, connu sous le nom de Mékyas (c'est le seul qui existe maintenant en Égypte), fut originairement construit par le sultan Souleïman, de la dynastie des Ommiades, au commencement du VIII^e siècle de notre ère.

§ 3. Agriculture. Produits du sol.—Nous avons déjà cité le beau morceau de Napoléon sur l'Égypte. Écoutons-le encore nous le décrire, de son style ferme et concis, les travaux de l'agriculture et ses produits. Napoléon avait étudié le pays, pendant sa rapide campagne de 98, avec la hauteur et la sûreté de son coup d'œil, en organisateur autant et plus qu'en conquérant, et, à un certain moment, avec des vues d'avenir dont les événements détournèrent l'accomplissement, mais qui n'en ont pas moins gardé toute leur force et leur vérité. (*Campagnes d'Égypte et de Syrie; Mémoires dictés par Napoléon à Sainte-Hélène et publiés par le général Bertrand*. Paris, 1847, 2 vol.) Il y a, dans ces commentaires du moderne César, une page (t. I^{er} p. 122) qui devrait être gravée en lettres d'or et toujours placée sous les yeux du souverain de l'Égypte. Mais nous revenons à notre agriculture.

« En septembre, octobre et novembre, dit-il, la terre est couverte d'eau : c'est la saison du repos; tout est suspendu. Le peuple a les yeux attachés sur le Nil; il attend le moment où le fleuve sera rentré dans les canaux pour se livrer aux travaux champêtres. Dans une contrée prédominée par de telles circonstances, le commencement de l'année a dû être fixé au 21 septembre. L'équinoxe d'automne est le milieu de la saison morte, la limite placée entre les deux années, le point de séparation des deux exercices. »

« En Égypte, la terre produit sans engrais, sans pluie, sans charrue. L'inondation du Nil, son limon productif les remplacent. Les terres où l'inondation ne peut arriver, on les couvre de limon, comme en Europe de fumier, et on les arrose par des moyens artificiels. Les bœufs servent à faire mouvoir les machines à roue pour élever les eaux et arroser la terre. On ne pourrait, sans les arrosements artificiels, ni cultiver les champs qui sont au-dessus de l'inondation, ni

se procurer une seconde et une troisième récolte. Les moyens artificiels en usage pour l'arrosage sont de deux espèces. Le premier consiste à élever les eaux par le moyen d'une roue à pots qui est mue par une paire de bœufs. (C'est ce que les Arabes nomment *Sakyeh*. On l'appelle aussi *Naoura*). Une de ces machines suffit pour dix feddans, mais il faut alors dix paires de bœufs. Le second moyen est le *délou* ou *chadouf*. C'est une espèce de grande écoupe, souvent un simple panier, suspendu entre deux cordes comme une espèce de balançoire, que fait mouvoir un homme placé sur le côté. A chaque oscillation, l'écoupe s'emplit en rasant la surface de l'eau, pour se déverser, au plus haut point de sa course, dans une rigole disposée à l'avance). A l'aide de cet appareil si simple, un homme élève l'eau de 2 à 3 mètres. Il faut deux délous pour un feddan de terre (qui équivaut à environ 6/10 d'hectare). Deux hommes sont nécessaires pour maintenir un délou en activité. L'homme qui se repose travaille aux rigoles ou sarcle le champ. Deux délous, l'un sur l'autre, élèvent l'eau à environ 6 mètres; trois à 9 mètres. On pourrait en mettre à l'infini, mais alors la dépense dépasserait le produit. On n'emploie d'ordinaire que deux délous, l'un au-dessus de l'autre.

« Cette terre d'Égypte produit plusieurs récoltes. La première est la principale. Cette première récolte est produite soit par la culture des terres inondées, qui s'appellent *bayady* et aussi *rayi*, soit par la culture des terres arrosées artificiellement, qui s'appellent *nabary* ou *charakt*. On cultive dans les terres inondées, ou le *bayady*, les blés, l'orge, les fèves, les lentilles, les pois chiches, les pois lupins, les trèfles, le fênu grec, le guilban, le lin, le carthame. Au mois de novembre ou de décembre, aussitôt que les eaux sont rentrées dans les canaux, que la terre est découverte, mais encore à l'état de boue, les cultivateurs sèment. Le poids de la semence la fait enfoncer dans la boue. De cette époque aux mois de février, mars et avril, elle germe, pousse, croît, mûrit, et devient en état d'être récoltée. Le blé se recueille en mars. La terre a conservé suffisamment d'humidité par l'inondation pour n'avoir plus besoin d'arrosage. Les rosées sont d'ailleurs très-abondantes. Un feddan de terre reçoit un demi-*ardeb* de blé (l'*ardeb* est égal à 180 litres), un *ardeb* d'orge, un *ardeb* de fèves, un demi de lentilles, un demi de pois chiches. Un demi-*ardeb* de lupin produit neuf ou dix fois la semence... Le trèfle se coupe trente jours après la semence; les deuxième et troisième coupes ont lieu chacune à vingt jours de distance. Le fênu grec s'arrache soixante-dix jours après la semence, le guilban soixante jours; il sert à la nourriture du bœuf. Le lin s'arrache en mars; on en épave la graine, on fait séjourner les gerbes vingt jours dans des fosses carrées de 6 mètres de côté sur 1 de profondeur, pleines d'eau. Un feddan produit 560 rotls de lin (le rotl vaut 445 grammes), et deux *ardeb*s de semence. Le carthame est indigène de l'Égypte; il donne le safranum, qui sert à la teinture. La récolte commence en avril; elle dure un mois. Le feddan rend 3 quintaux de safranum (le quintal, *kantar*, vaut 100 rotls) et trois *ardeb*s de semence. On fait de l'huile avec des graines de lin, de carthame, de colza, de laitue. »

On cultive, dans les terres arrosées artificiellement, le dourah, le maïs, le riz, la canne à sucre, l'indigotier, le cotonnier, le hennèh. Le *dourah* est une sorte de millet; c'est la nourriture du peuple dans la Nubie et dans la haute Égypte. Cette culture se restreint de plus en plus à mesure qu'on s'approche du Caïre. Elle donne 240 pour un. La tige s'élève à dix ou douze pieds. Le *riz* est cultivé dans divers districts du Delta et au Fayoum: il rend 18 pour 1. Le *coton* se sème en mai; le plant dure 2 à 4 ans. Le *hennèh* est un arbrisseau originaire de l'Inde; les anciens le connaissaient sous le nom de *cyprus*. Ils l'employaient à la teinture des enveloppes de momies. Des feuilles broyées, ils faisaient une pâte dont ils se teignaient les ongles en rouge orangé: c'est ce que les femmes d'Orient font encore aujourd'hui. Les rosiers se plantent à deux pieds d'intervalle; le plant dure cinq ans. L'eau de rose du Fayoum est très-renommée. Le pavot, dont on extrait l'opium, se récolte en avril. La canne à sucre est cultivée dans une grande partie du Saïd ou haute Égypte. Bien d'autres cultures avantageuses pourraient prospérer, si le cultivateur y pouvait faire les avances qu'elles exigent.

Les premières récoltes sur les terres inondées sont terminées en mars ou en avril. Sur les terres arrosées artificiellement, on obtient, par la continuité des arrosements, une seconde et même une troisième récolte. Les secondes récoltes donnent du dourah, du maïs, etc.; les troisièmes, des concombres, des fourrages, des plantes potagères.

Le *palmier* abonde; il commence à être productif à quatre ans. Sa floraison a lieu en avril. Indépendamment de la valeur du bois, qui est employé aux constructions, la feuille sert à faire des paniers, des coffres. Quand le bois est exposé à l'air, l'intérieur se durcit. La datte est une fort bonne nourriture: En Égypte, le *sycomore* est très-beau, le mûrier prospère, l'acacia est d'une espèce distinguée. Les orangers ne sont pas aussi multipliés qu'ils devraient l'être. Il y a quelques oliviers dans le Fayoum. Hormis le palmier, tous ces arbres sont en petite quantité. « C'est que l'on coupe et que l'on ne plante pas. On étaye des ruines, on ne les répare jamais. » La soie, la cochenille, la vigne pourraient prospérer dans ce beau pays. « On affirme, disait M. Chaix en 1847, que, sur les terres non cultivées de l'Égypte, il serait possible de rendre encore 1 million 400 000 hectares à la culture. Que faudrait-il pour cela? une bonne administration, et surtout des hommes. Dans la fertile province du Fayoum, un cinquième seulement des terres cultivables est actuellement en valeur. »

Animaux domestiques.—Les chevaux, les ânes et les mulets sont d'une belle race. Le cheval ne sert point à la culture; il est exclusivement réservé à la selle. Les Arabes préfèrent les juments aux chevaux, parce qu'elles ne hennissent pas. Les chevaux restent entiers. Ce n'est pas la race arabe pure, mais une race particulière au pays. Ils n'ont que deux allures, le double pas et le galop; jamais le trot. Ils sont mauvais sauteurs, mais ils supportent admirablement la chaleur. Leur nourriture est de l'orge et de la paille hachée. Les mules et les ânes de nos climats ne donnent qu'une bien faible idée de la beauté et de la force de ceux des bords du Nil. L'utilité dont

ils sont pour l'Égypte est incalculable. Le chameau porte de 4 à 6 quintaux. (V. p. 609.) Les bœufs sont nombreux et d'une belle espèce. Il y a beaucoup de buffles. Les chiens n'ont pas de maîtres; comme dans tout l'Orient, ils errent par troupes dans les villes et dans les campagnes. Les moutons sont de grande taille et bien fournis de laine; il y a dans le pays une certaine quantité de chèvres et quelques sangliers. Les poules sont innombrables. On a souvent décrit le procédé d'incubation *artificielle* par lequel les Égyptiens font éclore les poulets sans couvaïson. On dispose les œufs dans des fours chauffés à 38 ou 40 degrés du thermomètre centigrade. En vingt et un jours, l'éclosion a lieu, c'est-à-dire au bout du même temps que dans l'incubation naturelle. Ces sortes d'établissements sont appelés *ma'amals*; ils sont nombreux, surtout dans la basse Égypte. Le nombre des œufs qui n'éclosent pas est, en moyenne, d'un sur quatre.

Au total, on peut remarquer que les conditions économiques de l'Égypte ont éprouvé, dans le cours des siècles, un grand changement. La vigne, autrefois très-répan due, est maintenant confinée dans le Fayoum. Le papyrus et le lotos ont à peu près disparu. Il n'est pas besoin d'ajouter que l'étendue des terres productives est énormément diminuée. Par contre, l'ancienne Égypte n'avait ni le buffle, ni le chameau; et parmi les plantes qui y ont été naturalisées, on peut citer le tabac, le maïs, le riz et la canne à sucre.

§ 4. *Climat. Vents. Maladies.*—Il pleut rarement en Égypte, plus dans le bas Delta qu'au Caïre, plus au Caïre que dans la haute Égypte; mais les rosées sont très-abondantes. En hiver, le thermomètre descend quelquefois, dans la basse Égypte, à 2 ou 3 degrés centigrades au-dessus de zéro, mais communément il se maintient à 10 et 12 degrés. Dans le Saïd on a, en toute saison, une dizaine de degrés de plus. En été, la température monte à 35 et même 38 degrés au Caïre, et arrive jusqu'à 45 degrés dans la haute Égypte, le tout à l'ombre. Les eaux croupissantes, les marais du littoral, les eaux détrem pées par les inondations, n'ont pas ici, à beaucoup près, les inconvénients qu'ils auraient sous un ciel moins chaud et moins sec; il est cependant indubitable qu'à la suite des inondations le pays n'a pas le même degré de salubrité que dans le reste de l'année. En juin, juillet et août, c'est-à-dire à l'époque de la crue du Nil, il souffle des vents réguliers du N. et du N.-O.; de janvier à mars, ce sont les vents du S.-E. Dans l'intervalle d'avril à mai, on a fréquemment, et quelquefois pendant trois jours consécutifs, un vent du S. extrêmement incommode, même pour les habitants, quoiqu'il n'influe pas sensiblement sur l'état général de la température; et comme on a remarqué que la période pendant laquelle ce vent se fait sentir est de 50 jours, les Arabes l'ont appelé *khamstn* (cinquante). L'Égypte est sujette aussi, particulièrement au printemps et en été, au vent brûlant appelé en arabe le *Se-moum* (le poison), plus suffoquant encore que le *khamstn*, mais heureusement de beaucoup plus courte durée. Il se maintient rarement au delà d'un quart d'heure ou de vingt minutes. Il souffle généralement du S.-E. au S.-S.-E., et apporte avec lui des nuages de poussière et de sable. Les fortes chaleurs de l'été sont généralement tempérées

par une brise du N. et par l'extrême sécheresse de l'air. Cette sécheresse a néanmoins son inconvénient : c'est la quantité de poussière qu'elle engendre. C'est une des plaies du pays. Les essaims de mouches pendant le jour, et de moustiques quand vient le soir, en sont une autre, ainsi que les punaises et d'autres insectes.

En général, le climat de la haute Égypte, quoique plus chaud, est d'une salubrité plus égale et plus constante que celui de l'Égypte inférieure. Le ciel y est d'une pureté admirable; jamais l'atmosphère ne s'y voile du moindre nuage. C'est à cette sérénité constante et à l'extrême sécheresse qui en résulte, que l'Égypte doit la conservation de tant de monuments, avec leurs sculptures et leurs peintures, qui remontent à des époques si reculées. Mais aussi, c'est dans la haute Égypte que les vents du désert se font sentir de la manière la plus pénible. Le khamsin et le semoum s'annoncent par des signes particuliers, comme chez nous les ouragans. L'air est morne et pesant; les animaux, aussi bien que l'homme, ressentent un malaise, une oppression indéfinissables. Puis tout à coup l'horizon se voile d'un rideau rougeâtre, et des nuages d'une poussière impalpable arrivent avec impétuosité. La peau se dessèche, la respiration s'arrête, on éprouve une irritation nerveuse, puis une prostration et une suffocation telles que l'organisme ne pourrait les supporter longtemps. « Un homme placé à la bouche d'un four, n'aura, dit M. Lebas (*Expédition du Luwor*), qu'une idée imparfaite des sensations excitées par le khamsin. Cet état douloureux cesse aussitôt que le vent prend une autre direction. Le soleil dévoilé boit, comme disent les Arabes, les particules ignées qui tourbillonnaient dans l'espace, et les sables, en ondes furieuses, se retirent dans le désert. La transpiration se rétablit et les forces vitales reprennent en partie leur énergie... Mais l'influence du climat agit sans cesse, ajoute le narrateur, elle les mine sourdement, et un plus long séjour à Luxor aurait occasionné la mort d'un grand nombre de nos hommes : ils étaient devenus blêmes, faibles et languissants. On ne s'acclimate pas sous ce ciel d'airain; il faut y être né de parents arabes pour respirer impunément cet air de feu. Le fils d'un Européen et d'une femme du pays y atteint rarement sa dixième année; les Mamelouks eux-mêmes, qui habitaient et gouvernaient le Saïd, n'y ont pas laissé de descendants. Les enfants de la race pure résistent parfaitement et sans précaution à cet excès de calorique; on les voit, sous une température de 40 degrés, nus, la tête découverte, jouer, s'ébattre, courir, se précipiter dans le fleuve, reprendre leurs amusements, se rouler sur le sable, sans que leur santé en soit jamais altérée. » Il faut ajouter que ces effets du climat de la haute Égypte, si bien décrits par un observateur attentif, ne se font sérieusement sentir qu'après un assez long temps de séjour, et que le voyageur proprement dit n'en saurait être affecté d'une manière sérieuse. Il n'en est malheureusement pas tout à fait ainsi des maladies les plus graves de la basse Égypte, dont nous donnerons un aperçu.

L'ophtalmie provenant, soit des changements brusques de température, soit des poussières dont l'air est souvent chargé, revêt à son début une marche aiguë assez facile à enrayer, mais passe rapidement à la

forme granuleuse, comme les ophtalmies épidémiques de certaines contrées de l'Europe, celle de l'armée belge par exemple. Un nombre très-considérable des habitants mêmes du pays en éprouvent de terribles conséquences, surtout dans les classes inférieures où elle est aggravée par la malpropreté. A chaque pas, dans les villages, on rencontre des hommes qui ont perdu l'usage d'un œil ou qui sont tout à fait aveugles. La fièvre intermittente, assez rare au Caire, est très-fréquente et très-redoutable à Alexandrie (sans doute à cause du lac Marœotis), où elle revêt souvent le type pernicieux, ainsi que dans une grande partie de l'Égypte, surtout en remontant vers le Soudan. Les simples fièvres rémittentes bilieuses ou gastriques sont communes partout. La fièvre typhoïde, les fièvres éruptives y sont assez rares, à l'exception de la variole, qui est très-curieuse à observer chez les nègres. Les affections du foie, l'hépatite, atteignent surtout les Européens qui ne veulent pas s'astreindre à l'hygiène du pays. La diarrhée simple, passant facilement à l'état chronique, et la dysenterie y sont très-fréquentes et sévissent sur les Européens (*V. Hygiène*, p. 956 et *Introduit. générale*). Les affections nerveuses sont rares, comme les maladies aiguës de l'appareil respiratoire. La phthisie pulmonaire, rare chez les Égyptiens, sévit au Caire sur les nègres du Soudan, qui grelottent sous ce climat où les phthisiques européens retrouvent la santé. L'anémie est très-fréquente chez les fellahs, et surtout dans l'armée, où elle est aggravée par la nostalgie; la mort en est souvent la conséquence par un état de langueur progressive. Contrairement à l'opinion commune, la peste est devenue très-rare en Égypte. Depuis quinze ans, le docteur Burguières n'en a pas vu un cas au Caire. La syphilis, fréquente chez les Égyptiens, garde un caractère assez constant de bénignité. Les affections de la peau sont fréquentes, et on observe des cas intéressants chez les mendiants du Caire : la plus commune est la gale, avec les maladies parasitaires. Parmi celles-ci, on voit souvent le *filaire* ou ver de Médine, qui s'introduit principalement sous la peau des jambes et y constitue un cordon sinueux, dur et douloureux (*V. Dr Isambert, Sur la pathologie de l'Égypte, Gazette médicale, 1857, et Grinzinger, dans les Archives de Vierort.*)

Pour résumer cet aperçu général de l'Égypte, nous rapporterons un curieux document des premiers temps de la conquête arabe, encore applicable aujourd'hui : c'est la lettre écrite par Amrou au khalife Omar, qui lui avait demandé « une peinture assez exacte et assez vive de l'Égypte pour qu'il pût s'imaginer voir de ses propres yeux cette belle contrée. » Amrou écrit au khalife (vers 642 ou 643) :

« O prince des fidèles! peints-toi un désert aride et une campagne magnifique au milieu de deux montagnes : voilà l'Égypte. Toutes ses productions et toutes ses richesses, depuis Assouân jusqu'à Menchâ, viennent d'un fleuve béni, qui coule avec majesté au milieu du pays. Le moment de la crue et de la retraite de ses eaux est aussi réglé par le cours du soleil et de la lune; il y a une époque fixe dans l'année où toutes les sources de l'univers viennent payer à ce roi des fleuves le tribut auquel la Providence les a soumises envers lui. Alors les eaux augmentent, sortent de son lit et couvrent toute la face de l'Égypte

pour y déposer un limon productif. Il n'y a plus de communication d'un village à l'autre que par le moyen de barques légères, aussi nombreuses que les feuilles de palmier. Lorsque ensuite arrive le moment où ses eaux cessent d'être nécessaires à la fertilité du sol, le fleuve docile rentre dans les bornes que le Destin lui a prescrites, pour laisser recueillir le trésor qu'il a caché dans le sein de la terre.

« Un peuple protégé du Ciel, et qui, comme l'abeille, ne semble destiné qu'à travailler pour les autres sans profiter lui-même du fruit de ses sueurs, ouvre légèrement les entrailles de la terre, et y dépose des semences dont il attend la fécondité du bienfait de Celui qui fait croître et mûrir les moissons. Le germe se développe, la tige s'élève, l'épi se forme par le secours d'une rosée qui supplée aux pluies et qui entretient l'humidité féconde dont le sol est pénétré; puis à la plus abondante récolte succède de nouveau la stérilité.

« C'est ainsi, ô prince des fidèles, que l'Égypte offre tour à tour l'image d'un désert poudreux, d'une plaine liquide et argentée, d'un marécage noir et limoneux, d'une ondoyante et verte prairie, d'un parterre orné de fleurs et d'un guéret couvert de moissons dorées. Béni soit le Créateur de tant de merveilles!

« Trois choses, ô prince des fidèles, contribuent essentiellement à la prospérité de l'Égypte et au bonheur de ses habitants : la première, c'est de ne point adopter légèrement des projets enfantés par l'avidité et tendant à accroître l'impôt; la seconde, d'employer le tiers des revenus à l'entretien des canaux, des ponts et des digues; la troisième, de ne lever l'impôt qu'en nature sur les fruits que la terre produit. Salut. »

Section II. — Histoire.

§ I. **Aperçu général.** — L'histoire de l'ancienne Égypte est restée couverte d'une obscurité profonde, elle n'a été pour les savants qu'un champ de stériles controverses, tant qu'on ne l'a connue que par les notions imparfaites que nous en ont laissées les auteurs grecs et latins. Le grand-prêtre égyptien Manéthon, à la demande du second des Ptolémées (Ptolémée Philadelphe), avait écrit, d'après les archives sacrées, une histoire des dynasties pharaoniques; mais nous n'avons de ce précieux ouvrage, sauf les passages qu'en a cités Josèphe dans ses *Antiquités juives*, que les extraits des premiers chronographes chrétiens, et ces extraits se bornent à des listes de règnes dont l'arrangement même et la succession étaient une source de doutes. En retrouvant la clef si longtemps cherchée de la lecture des hiéroglyphes, Champollion a enfin apporté la clarté au milieu de ces ténèbres. On a pu déchiffrer les inscriptions dont les monuments sont couverts, et dans ces inscriptions, on a trouvé, en même temps que la confirmation générale des listes de Manéthon, un guide sûr pour en ressaisir la véritable signification, pour les compléter en beaucoup de points, les rectifier sur une foule de détails, et remonter avec elles jusqu'à l'origine de la monarchie. Les travaux des savants européens qui, depuis Champollion, ont consacré leurs veilles à l'archéologie égyptienne, MM. Birch et Wilkinson en Angleterre, Lepsius et Brugsch

en Allemagne, Charles Lenormant, Mariette et de Rougé en France (pour ne mentionner que les plus illustres), ont élargi et fécondé ce nouveau champ d'études. Des ouvrages importants sur l'ensemble et sur beaucoup de points de détail de l'histoire pharaonique ont été publiés. Tout récemment, M. Brugsch, de Berlin, le compatriote et l'émule du docteur Lepsius, a donné à l'Europe savante une *Histoire de l'Égypte ancienne*¹ qui descend jusqu'à la conquête persane, époque où la terre des Pharaons perdit son indépendance nationale qu'elle n'a jamais recouvrée. Ce qui fait l'importance du livre de M. Brugsch, c'est qu'il est tout entier basé sur les monuments. Depuis les plus anciennes époques jusqu'au temps de Cambyse, la suite et l'histoire des dynasties sont tirées des inscriptions qui se lisent sur les parois des temples et des tombeaux, confrontées avec les listes de Manéthon. Sous ce rapport, on peut regarder ce grand ouvrage comme étant, jusqu'à l'heure actuelle, le dernier mot de la science. Ce point de vue, sous lequel il est conçu, a pour nous d'autant plus d'intérêt, qu'en nous plaçant constamment en regard des monuments de la vallée du Nil, il rappelle à chaque pas au voyageur l'importance et la signification historique de ces monuments. Ce sera notre guide pour les temps pharaoniques du tableau qui va suivre. Nous y donnerons les dates adoptées par M. Brugsch, sans nous préoccuper (ce ne serait pas ici le lieu) des questions de critique que ces dates peuvent soulever pour ces dix-huit premières dynasties, mais en faisant observer qu'il est prudent de les accepter seulement (en ce qui se rapporte à ces anciennes périodes) comme des approximations. Toutefois, les dissidences entre les égyptologues, entre M. Bunsen notamment et M. Lepsius, vis-à-vis des déterminations approximatives de M. Brugsch, vont rarement au delà de deux ou trois siècles pour les dynasties les plus anciennes; or, quand on considère que ces différences portent sur des temps compris entre le xv^e et le xl^e siècle avant l'ère chrétienne, on peut n'y attacher qu'une signification très-secondaire. Ce n'est pas là qu'est l'importance de cette grande page historique.

§ II. Tableau chronologique.

PREMIÈRE PÉRIODE. L'ANCIENNE MONARCHIE.

Depuis Ménès jusqu'à l'invasion des Hyksos.

Il y a deux points, longtemps douteux ou controversés, que les observations des explorateurs modernes ont mis hors de discussion. Le premier, c'est que les Égyptiens originaires, tels qu'on les voit représentés sur les monuments, ou mieux encore tels qu'on les retrouve dans les

momies, sont une race asiatique et non pas africaine, une race certainement alliée de près aux populations berbères, comme l'indique la Bible. Le second point, aujourd'hui bien constaté, c'est que la civilisation égyptienne a commencé dans le N. et non pas dans le S., qu'elle a remonté et non descendu le Nil, conséquemment qu'elle n'est pas sortie de l'Éthiopie, comme on l'a dit si souvent. A part ces deux points, constatés par la physiologie, par la philologie, par l'ar-

¹ *Histoire d'Égypte*, depuis les premiers temps de son existence jusqu'à nos jours, par le docteur Henri Brugsch, 1re partie, *l'Égypte sous les rois indigènes*. Leipzig, 1859, gr. in-4^o.